

CIRCULAIRE N° 006 / CAB/PM DU 22 DEC 2004
Relative aux sigles des départements ministériels

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT,

A

- MESSIEUR LE VICE PREMIER MINISTRE
- MESSIEURS LES MINISTRES D'ETAT
- MESDAMES ET MESSIEURS :
 - LES MINISTRES
 - LES MINISTRES DELEGUES
 - LES SECRETAIRES D'ETAT

Le décret n° 2004 /320du 08decembre 2004 portant organisation du Gouvernement a fixé les dénominations des Départements ministériels.

La présente Circulaire indique, pour l'usage courant, les sigles des dits Départements ministériels ainsi qu'il suit :

- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation : MINATD
- Ministère des Affaires Sociales : MINAS
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : MINADER
- Ministre chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat : MINCONSUPE ;
- Ministère chargés des Relations avec les Assemblés : MINRA ;
- Ministère du Commerce : MINCOMMERCE ;
- Ministère de la Communication : MINCOM ;
- Ministère de la Culture : MINCULT ;
- Ministère de la Défense : MINDEF ;
- Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat : MINDUH ;
- Ministère des Domaines et des Affaires Foncière : MINDAF ;
- Ministère de l'Economie et des Finances : MINEFI ;
- Ministère de l'Education de Base : MINEDUB ;
- Ministère de l'Elevage, des Pêches et de l'Industrie Animal : MINEPIA ;
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : MINEFOP ;
- Ministère de l'Energie et de l'Eau : MINEE ;
- Ministère des Enseignements Secondaires : MINESEC ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur : MINESUP ;
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature : MINEP ;
- Ministère de la Fonction Publique et la Reforme Administrative : MINFORPRA ;
- Ministère des Forets et de la Faune : MINFOF ;
- Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique : MINIMIDT.
- Ministère de la Jeunesse : MINJEUN ;
- Ministère de la Justice : MINJUSTICE ;
- Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire : MINIPLAPDAT ;
- Ministère des Petites Moyenne Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanal : MINPMEESA ;
- Ministère des Postes et Télécommunication : MINPOSTEL ;
- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille : MINPROFF ;
- Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation : MINRESI ;
- Ministère des Relations Extérieures : MINREX ;
- Ministère de la Santé Publique : MINSANTE ;
- Ministère des Sports et de l'Education physique : MINSEP ;
- Ministère du tourisme : MINTOUR ;
- Ministère des Transports : MINT ;
- Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale : MINTSS ;
- Ministère des Travaux Publics : MINTP.

Yaoundé, le 22 décembre 2004.

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**
(é)
INONI Ephraïm